

<p>Ecole maternelle St Nom la Bretèche Compte-rendu du conseil d'école 10 novembre 2009</p>

Présents:

Enseignants : Mme Jolivel, directrice ,Mmes Levy Haussmann, Baril, Lecoq, Montauban, Jacquelard, Legleye, Ottaviano ,Mr Désilani

Municipalité : Madame Wajsblat, maire de St Nom la Bretèche, Madame Drain, maire adjoint au scolaire

APE : Madame Colin, présidente de l'APE, Mmes Ronssin, Tharreau, Rodrigues, Tardy, Joly, Durand

1) approbation du précédent compte rendu du conseil d'école

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Elections des parents d'élèves :

Date 16 octobre 2009

Taux de participation :38% (en augmentation par rapport à l'année dernière)

La liste de l'APE est représentée avec 100% des voix ,
7 titulaires et 2 suppléants .

3) Avenant au règlement intérieur de l'école en fonction du nouveau règlement des écoles de septembre 2009

Points à préciser : explication sur l'aide individualisée, le passage de classes, l'interdiction formelle de fumer dans l'enceinte de l'école, le protocole des soins. Le nouveau règlement sera distribué à tous les parents après concertation avec l'APE.

4) Rentrée scolaire 2009

199 élèves sont inscrits cette année.

Prévisions 2010

Demande de Mme Jolivel

Mme Jolivel demande à Madame le Maire si le service scolaire peut communiquer en janvier des effectifs les plus précis possible, en commençant au plus tôt les inscriptions des élèves de la maternelle. Ces effectifs communiqués à l'IA entrent dans la décision de la carte scolaire (ouverture et fermeture des classes).

Réponse de Mme le Maire

Le service scolaire commencera les pré -inscriptions après les vacances de Noël, précédé d'une campagne d'information.

RASED , psychologue scolaire

Lysiane Magner, membre du Rased intervient sur le temps scolaire. La psychologue scolaire est en stage de formation et n'est pas remplacée. Le médecin scolaire, le Dr Garraud intervient sur notre école. Comme chaque année, la PMI proposera des visites pour les moyennes sections .

5) Coopérative

Rappel : la coopérative est demandée aux parents pour participer à la vie de l'école (livres , cd, aménagement des coins jeux ..) et pour financer les sorties sur le temps scolaire(spectacle, musée)
La participation est libre et profite à **tous** les élèves. Les sorties hors temps scolaire et donc facultatives peuvent faire l'objet d'une demande de participation.

La kermesse 2009 a rapporté 607€ (vente de livret recettes)et les dons des parents pour la coopérative scolaire s'élèvent à 3542,50€ (soit 17,8€ par élève).

6) Projet d'école

Ascension: Monsieur l'Inspecteur d'Académie propose dans une lettre datée du 5 novembre le transfert du vendredi 14 mai sur trois mercredis possibles .

Réponse des parents: Madame Colin indique qu'après avoir contacté les représentants des parents d'élèves de l'APE, aucun parent ne souhaite ce transfert ; les enfants étant inscrits dans de nombreuses activités payantes le mercredi. De plus, à ce jour, ni le collège de Feucherolles , ni le lycée de Marly n'envisagent de faire ce transfert, ce qui complique les modes de garde pour de nombreuses familles. Pour 2010, le vendredi 14 mai sera donc probablement un jour d'école après décision de Monsieur l'inspecteur d'Académie.

Madame Jolivel demande que, pour les années futures, une réunion concernant tout le bassin scolaire (école , collège et lycée) soit organisée avant le conseil d'école du dernier trimestre afin d'harmoniser les propositions pour l'ascension.

Travaux prévus dans le cadre du projet d'école et non encore réalisés

- Les étagères dans les toilettes des GS pour mettre les gobelets des élèves avec leur brosse à dents , proposées en 2008 elles entrent dans le cadre de l'hygiène ,
- Le potager,
- L'abri vélos,
- L'équipement de la cuisine pour cuisiner dans de meilleures conditions sanitaires
- L'équipement de la bibliothèque dont le local sert également au décroisement scientifique

Réponse de Mme le Maire :

Le service scolaire prendra contact avec les services techniques pour les étagères. L'abri vélos est prévu pour 2010. L'équipement de la cuisine est à l'étude. L'équipement de la bibliothèque, déjà commencé en 2009, se poursuivra en 2010. Le potager doit faire l'objet d'une étude plus approfondie avec le service technique (jardinier)

Projet enseignants :

- « La grande lessive », manifestation artistique éphémère nationale et internationale ,a rencontré un grand succès. Il sera décidé en conseil des maîtres de reconduire ou non l'opération. A cette occasion, les CM2 de Mme Quéru sont venus écrire les histoires que les GS avaient inventées dans leur dessin .

- La semaine du goût, toutes les classes ont fait de la cuisine . Mr Bezaud , boulanger de la ville est venu dans une classe de PS/MS pour apprendre aux élèves à faire du pain .

- Exposition artistique dans deux classes de GS . Les parents ont été invités à 16h30 à venir contempler les oeuvres de leurs enfants .

- Décroisement : Prévu dans le projet d'école (« vivre les mots ») et consacré à l'acquisition de lexique dans différents domaines , il permet de mettre en place différentes activités en permettant aux moyennes et grandes sections de travailler ensemble . Il est prévu chaque jeudi de 14h à 14h45 jusqu'au mois de mai .

- *Règlement :* Dans le cadre du « devenir élève » il apparaît nécessaire de mettre en place un règlement commun aux deux écoles et au périscolaire. Monsieur Toux, directeur de l'école élémentaire, et Madame le Maire sont favorables à cette mise en place commune .

Spectacle de Noël , fête des écoles

Le spectacle de Noël, financé par la municipalité, aura lieu le jeudi 10 décembre à l'espace culturel à 15h . Nous n'avons pas pu le proposer le matin en raison du planning d'occupation de l'Espace .

Madame le Maire suggère que la demande soit faite en septembre pour que les associations soient informées et l'indiquent à leurs adhérents .

En accord avec l'école élémentaire, la kermesse des écoles aura lieu le vendredi 11 juin. L'APE propose que les enseignants fassent faire un objet qui sera vendu lors de la kermesse. Madame

Jolivel répond que cette proposition sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'école .Elle sera d'abord soumise au conseil des maîtres.

7) Cantine , garderie

Cantine

L'APE a fait un sondage auprès de ses adhérents. Il en ressort que les élèves souffrent du bruit à la cantine. Les enseignants indiquent que de nombreux enfants de petite section pleurent lorsqu'ils vont à la cantine. En moyenne, 140 enfants déjeunent à la cantine chaque jour répartis en 2 services. L'isolation phonique de la cantine est mise en cause. L'APE demande qu'un livret de liaison permette aux enseignants d'avoir une trace écrite de ce qui s'est passé sur le temps de cantine : chute ou autre (et ainsi réagir plus efficacement si un enfant présente des problèmes).

Réponse de Mme le Maire: *Des claustres ont été envisagés mais la surveillance deviendrait difficile.*

Garderie

En moyenne plus de 40 enfants vont à la garderie tous les jours. L'APE s'interroge sur les normes de sécurité de la salle de classe utilisée et indique que la porte de sortie est très difficile à ouvrir. Madame Jolivel fait remarquer qu'il y a des erreurs sur le plan d'intervention (garderie non indiquée, absence d'un point d'alerte).Une enseignante précise qu'il n'y pas d'électricité dans les toilettes utilisées par la garderie le soir

Réponse de mme Drain : *Nous demandons au service technique de le mettre à jour rapidement*

Réponse de Mme le Maire: *la salle de classe utilisée hors temps scolaire ne répond pas aux mêmes normes que l'éducation nationale et peut donc accepter 60 élèves. Les services techniques sont déjà intervenus pour la porte de sortie. Elle précise que les effectifs des services techniques ne permettent pas de répondre aussi rapidement qu'il le faudrait .*

D'une manière générale, les membres du conseil d'école se sont interrogés sur l'accueil des enfants, sur le bien être et la qualité de vie des enfants dans la collectivité dans la mesure où les demandes de places à la cantine et à la garderie ne cessent d'augmenter chaque année ; certains enfants étant au sein de la collectivité plus de 10 h par jour ce qui engendre une grande fatigue.

8) Hygiène

Madame Jolivel demande à madame le Maire de préciser sa position quant à l'équipement de l'école en papier jetable pour les toilettes .Depuis le début de l'année, avec un cas de suspicion de grippe A et un cas de méningite virale, il avait été demandé sur les recommandations des circulaires de l'IA et après avis du médecin scolaire que les toilettes soient équipées en papier jetable. Une mère d'élève a d'ailleurs offert à l'école 10 000 feuilles de papier jetable.

Réponse de Madame le Maire : *le papier jetable ne sera distribué dans l'école que lorsque la situation sanitaire l'exigera.*

Protocole de soin Madame Jolivel demande si le périscolaire suit le protocole indiqué dans le règlement des écoles des Yvelines (appel du 15 et des parents, information aux parents dans le cahier de liaison) comme elle en avait fait la demande.

Réponse de Madame le Maire :*Le périscolaire a été informé et suit ce protocole*

9) Commandes , travaux en cours, divers

Madame Jolivel demande les raisons du retard dans la livraison des fournitures scolaires, commandées au début du mois de septembre et livrées pendant les vacances de Toussaint .

Réponse de Madame le Maire : *les entreprises en sont responsables Madame le Maire demande que les enseignants fassent leur commande en juin .*

Réponse de Madame Jolivel : *les enseignants qui restent titulaires de leur poste en septembre font toujours leurs commandes en juin. Les nouveaux enseignants n'ont connu leur nomination qu'en septembre .Il n'est pas envisageable que les commandes soient faites par d'autres enseignants que ceux concernés par les fournitures scolaires.*

Travaux en cours

Madame Jolivel et l'APE demande qu'une planification des travaux et une réponse aux demandes soient faites. Les demandes de travaux étant toujours nombreuses, l'APE demande si une personne des services techniques pourrait être affectée aux écoles (si ce n'est à plein temps, au moins 2 heures par jour)

Réponse de Madame le Maire : *Il est très difficile d'obtenir des services techniques qu'ils respectent la planification des travaux et d'apporter une réponse aux demandes dans les délais souhaités .. De plus, une seule personne n'a pas toutes les qualifications pour l'ensemble des travaux (Electricité, plomberie, maçonnerie....).*

Remplacement des ATSEM

Madame Jolivel demande si une remplaçante peut venir lorsqu'il y a 2 ATSEM absentes

Réponse de Madame le Maire : *Si les ATSEM sont remplacées, c'est un autre service de la mairie qui est pénalisé .*

Parking des enseignants

Il est demandé à Madame le Maire des parkings réservés aux enseignants qui ne peuvent pas se garer le matin en raison du manque de place (avec barrière amovible par exemple.) Madame le Maire suggère le parking de la mairie. Les enseignants font remarquer qu'ils arrivent très chargés le matin et que cela leur semble inadéquat. Le problème n'est donc pas résolu.

10) Budget 2010

Madame jolivel a fait des propositions qui seront étudiées par la commission enfance .

Il sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

Le conseil d'école se termine à 19h .

Présidente , Madame Jolivel, Directrice

Secrétaire : Madame Levy-Haussmann, Enseignante